

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Les projets par lesquels le nouveau gouvernement va s'efforcer de rétablir « la paix sociale ».

On va donc discuter, dès que la commission aura déposé son rapport, les projets de loi que le gouvernement a élaborés et qu'il présente sous le titre général de « statut moderne du travail ».

Ces projets, qui doivent former ce que M. Camille Chautemps a appelé la nouvelle charte du travail, sont au nombre de six.

Le premier est relatif à l'embauchage et au débauchage, tend à assurer la liberté du travail, la liberté syndicale, la réglementation du licenciement tout en respectant l'autorité nécessaire du chef d'entreprise.

Le second, relatif au placement des travailleurs, formule des dispositions en vue de la suppression progressive des bureaux payants et soumet à autorisations, dans certains cas, les bureaux gratuits.

Le troisième formule des règles générales d'organisation professionnelle dans les rapports entre employeurs et employés, en cas de difficultés pour la passation ou le renouvellement d'une convention collective.

Le quatrième a pour objet de rendre plus simples les procédures de conciliation et d'arbitrage. Il organise l'homologation, par le Conseil d'Etat, des décisions arbitrales que ledit Conseil d'Etat pourra annuler à charge par lui, dans ce cas, de pourvoir à une nouvelle décision.

Le cinquième établit que toute grève doit, dans le plus bref délai, être soumise à un vote secret du personnel intéressé qui décidera à la majorité. Si le vote est favorable à la grève, les contrats collectifs seront suspendus *ipso facto* et le différend sera soumis à l'arbitrage. Si le vote est défavorable à la grève, le travail devra être repris; des sanctions pénales seront infligées à la grève et des mesures seront prises pour réprimer les actes qui s'y opposent, notamment les occupations d'usine.

Enfin, le sixième fixe et définit les conditions d'électorat et d'éligibilité des « délégués ouvriers ». Il détermine leurs attributions et prévoit des sanctions dans le cas où ces attributions seraient dépossédées.

Nous avons tenu à résumer l'ensemble de cet édifice que le gouvernement a conçu de proportions grandioses et à peu près dans le même esprit de concorde et de paix où des hommes que j'ai bien connus avaient conçu la Société des Nations.

C'est pas, je l'assure, avec un sentiment de scepticisme déshabitué que je fais ce rapprochement. L'échec douloureux de la Société des Nations doit nous enseigner et non pas nous décourager. S'il n'y a rien de plus difficile que d'établir la paix et la justice sociale entre les hommes, c'est pourtant la plus noble et la plus haute entreprise que l'on puisse assumer. Les ouvriers de cette grande œuvre ne doivent se laisser rebuter par aucun obstacle, par aucun échec !

Mais il y a des expériences qui doivent servir et c'est surtout quand on se met au service d'un idéal qu'il faut se méfier de la chimère. Dans les rapports entre nations, les pays démocratiques ont méconnu la nécessité d'être forts; ils se sont laissés dominer par les dictatures qui ont pu librement piétiner toutes les lois, se moquer de toutes les règles. Dans les rapports entre citoyens, il n'y aura pas de conventions pacifiques qui tiennent, si on n'en impose pas le respect aux dictateurs sociaux.

Qu'on se laisse dominer par les violents, les précheurs de haine, les agitateurs révolutionnaires et ces lois ne seront que des mots sur du papier. Elles ne vaudront que par l'esprit dans lequel elles seront pratiquées... M. Camille Chautemps l'a bien senti quand il a fait appel à l'esprit de solidarité. Ecoutez ces quelques phrases et vous y sentirez passer comme un tremblement d'inquiétude et d'anxiété qui est bien autre chose qu'un effet de rhétorique :

« Ce qui importe aujourd'hui, c'est que la Nation comprenne l'immense portée sociale et morale de l'œuvre entreprise et qu'elle atteste aux yeux de l'étranger sa volonté de maintenir ET DE RENFORCER SON UNITÉ EN FACE DE PERILS

« TROP CERTAINS. » [C'est la deuxième fois, en dix jours, que le chef du gouvernement fait entendre cet avertissement !]

« La France traverse une période délicate de son histoire. Dans un monde troublé, où triomphent trop souvent des méthodes de violence, sa sécurité ne dépend pas seulement de son désir de paix, que nul ne saurait mettre en doute et des amitiés précieuses qui l'entourent. ELLE RESIDE AVANT TOUT DANS LA CERTITUDE DE SA FORCE !

« Cette force française, elle est composée d'éléments divers. Elle se trouve d'abord dans son admirable armée, à laquelle, vous le savez, le Gouvernement consacre plus que jamais ses soins. Elle est aussi dans son armature financière que nous protégerons contre toutes les manœuvres, dès lors que les Français garderont par delà leurs intérêts immédiats et apparents le sens de la solidarité nationale. Elle est encore dans l'accroissement nécessaire du rythme de la production, seul remède à un déficit meurtrier de la balance commerciale. MAIS ELLE EST PAR-DESSUS TOUT DANS LE SPECTACLE QUE NOUS DEVONS DONNER DE NOTRE UNION, DE NOTRE DISCIPLINE, DE NOTRE AMOUR DU TRAVAIL. »

Anxieux, les cœurs français se tendent vers cette paix sociale que les projets du gouvernement vont essayer de réaliser.

Comment ne pas souhaiter qu'il réussisse et comment ne pas proposer à la méditation de tous les démocrates ce mot, ce grand mot de Clémenceau, répondant un jour à un interrupteur : « La liberté, je vais vous dire ce que c'est à mon avis : c'est le droit de se discipliner soi-même pour n'être pas discipliné par autrui ! »

Emile LAPORTE.

o-o-o

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

### Météores

Notre Occident, interrompant un instant ses querelles, ses batailles, ses massacres, a contemplant la merveille d'une aurore boréale dans un ciel de sang. Des montagnards apeurés se sont rassemblés sur les places... Et des tocsins suppliants sont tombés sur les villages nocturnes...

Quand on lit les historiens antiques, on est surpris de constater avec quels soins minutieux et naïfs ils enregistrent des phénomènes météorologiques qu'ils appellent « présages ». Et l'on devine, derrière les lignes rigides et sèches du texte latin, des populations secouées d'épouvante sacrée, pendant que le ciel tremble, que la terre se fend, qu'une pluie de sang tombe, que des aéroliers flamboyants frappent la terre comme des torpilles...

Aujourd'hui, grâce à l'abus que la presse a fait des gros titres et des gros caractères, rien ne nous étonne plus. Nous sommes si bien saturés de prestige que la lune peut éclater comme une grenade, cela ne fera qu'une « information » de plus, entre le dernier interrogatoire de Weidmann et le sourire de la dernière « femme blonde »...

C'est que nous avons perdu le sens de l'infini. En face d'un ciel énigmatique, que la science s'efforce d'avoir pesé et mesuré, en face de ce vertige glacé qui tombe des étoiles, de ce maléfique bombardement atomique qui nous transperce dans l'invisible, nous restons cois, muets, indifférents. Ah ! ce n'est pas nous qui nous étonnons : « Le silence éternel des espaces infinis m'épouvante ! Car l'infini n'est pour nous qu'une notion usuelle qui a sa place mesurée entre le bulletin météorologique et les communiqués des sociétés de gymnastique !

C'est parce que nous avons perdu le sens du surhumain que nous avons perdu le sens de l'humain. Pour nous rappeler à la réalité — c'est-à-dire à la précarité de nos destins — il faudrait que bien des astres s'effondrent incandescentes sur la planète.

Mais il n'y tombe que des bombes. Et cela, en vérité, n'étonne plus personne. Nous ne sommes pas encore, aux temps rêvés par Jules Romains, où Un bataillon, un cri perdu d'agonisante, Comme un caillou qui tombe et ricoche dans l'eau ferait frémir les continents et, sur leur face, S'élargir comme une ondulation de souffrance...

Combien faudrait-il d'aurores boréales pour réveiller la civilisation de son lugubre sommeil ?

Nicolas LEROUGE.

## Informations

### Démenti officiel

Le bruit avait été répandu que Monsieur Chautemps, président du Conseil, avait décidé de solliciter des Chambres, les pleins pouvoirs en matière financière.

Le Président du conseil oppose à ces allégations un démenti formel. Il n'a aucune intention de solliciter des pleins pouvoirs d'aucune sorte du Parlement.

Il est résolu à défendre la monnaie et à briser les manœuvres spéculatives dans le cadre de la liberté monétaire et des accords tripartites.

Il n'a eu avec M. le Président Cailiaux, à l'Ambassade d'Angleterre, aucun entretien, ni sur ce sujet, ni sur aucun autre.

Il s'agit donc d'une nouvelle entièrement fautive, sciemment répandue dans le public et susceptible de porter atteinte à la confiance de la nation dans sa monnaie.

Elle constitue le délit prévu par la loi du 2 août 1936 et le garde des sceaux en a été immédiatement saisi.

### Violation du traité de Versailles

Une note officieuse annonce qu'en continuation de la lutte contre le traité de Versailles, le grand orphelinat militaire de Potsdam est maintenant rendu à l'armée.

En application du traité de paix, cette institution, fondée en 1724, par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume 1<sup>er</sup>, se trouvait placée, depuis 1918, sous l'administration de la municipalité de Potsdam. Une ordonnance du Führer-chancelier, datée du 2 décembre 1937, mais qui n'avait pas été rendue publique jusqu'à ce jour, nomme le ministre de la guerre et commandant en chef de l'armée allemande chef de l'orphelinat militaire de Potsdam.

### Consultations anglo-franco-américaines

On annonce dans les cercles diplomatiques anglais, que les gouvernements de Londres, Paris et Washington sont actuellement en étroite consultation au sujet de la mise éventuelle en chantier de cuirassés de 43.000 tonnes.

La décision de construire ces unités serait prise pour répondre aux intentions que l'on prête à la marine japonaise d'armer des navires de ce tonnage.

### Election sénatoriale

Une élection sénatoriale a eu lieu dimanche dans le département de l'Isère pour pourvoir au remplacement de M. Paganon, du groupe de la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste, décédé.

Inscrits : 1.268, votants : 1.264, suffrages exprimés : 1.241. Ont obtenu : le docteur Guyonnet, maire et conseiller général de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, président de l'Association des maires du département, radical-socialiste, 897 voix, élu ; M. Mignot, socialiste S.F.I.O. 322 voix ; Divers : 22 voix.

### Le traitement des parlementaires

Le bruit courait dans les couloirs de la Chambre, que les députés seraient saisis, au début de la semaine prochaine, d'un projet qui porterait de 60.000 à 82.500 francs l'indemnité parlementaire.

D'autre part, comme le prix de la vie peut encore augmenter, le projet tendrait, en cas de nouvelle hausse, à assimiler les députés aux conseillers d'Etat, au point de vue des traitements. L'indemnité de 82.500 francs constituerait ainsi un palier provisoire permettant d'atteindre celui de 100.000 fr.

### L'organisation des loisirs scolaires

L'organisation de l'après-midi des séances de loisirs des lycées, collèges, Ecoles primaires supérieures se poursuit activement. Une récente circulaire ministérielle précise certains points. Elle rappelle notamment que les séances de loisirs, si elles peuvent avec avantage compléter l'initiation à la vie au grand air, ne doivent pas être consacrées aux exercices sportifs des séances spéciales devant être organisées ultérieurement et cet effet.

### La « torpille magnétique »

Le « Sunday Chronicle » révèle la disparition d'une « torpille secrète » à l'invention de laquelle dix-sept experts anglais auraient travaillé pendant de longues années. Cet engin désigné sous le nom de « torpille magnétique » parce que, paraît-il elle ne manque jamais son but, aurait disparu au cours d'essais effectués dans la baie de Weymouth.

### Le bombardement de Barcelone

A deux reprises, dimanche matin, les avions nationalistes ont bombardé Barcelone, arrosant surtout les quartiers du centre. On releva un grand nombre de victimes. Il y aurait, selon les informations données par les services municipaux, plus de trois cents morts.

### Japon et U.R.S.S.

Selon un communiqué publié aujourd'hui par le ministère des affaires étrangères, le gouvernement japonais a l'intention d'adresser au gouvernement soviétique une protestation énergique contre la suspension des services postaux entre les deux pays.

Le communiqué ajoute que ce geste unilatéral des Soviets, qui est une mesure de représailles contre le Mandchoukouo à la suite de la détention par ce pays d'un avion postal soviétique, n'affecte pas seulement le Japon et l'U.R.S.S., mais aussi d'autres pays, ce qui justifie la protestation japonaise.

### Insolvabilité des Soviets

Le tribunal vient d'ordonner le séquestre de tous les actifs mobiliers appartenant à l'U.R.S.S. jusqu'à concurrence d'une somme de 25.785.433 livres 90. Cette somme a été majorée de 29.000 livres pour frais, et d'un million pour intérêts éventuels.

Notification de ce séquestre, qui est opérée à la demande d'une des plus importantes aciéries d'Italie, a été faite aux membres de la représentation commerciale des Soviets en Italie.

Les journaux présentent cette mesure judiciaire comme l'une des preuves de l'insolvabilité des Soviets à l'égard de l'Italie, qu'un communiqué officiel italien a récemment dénoncée.

### EN PEU DE MOTS...

— M. Léon Bérard, ancien ministre, sera reçu sous la Coupole, le jeudi 3 mars, par M. Louis Madelin.

— La grève de la blanchisserie, qui depuis 10 jours paralysait de nombreuses entreprises dans la région lilloise, a pris fin samedi, à la suite d'un accord conclu à la préfecture du Nord.

— Un des rares spécimens du fameux timbre orange d'un penny de l'île Maurice va être prochainement vendu aux enchères à Londres. Ce timbre qui a une valeur de collection de 750.000 fr. a été vendu pour 25 francs à un boucher de New-York, en Hollande.

— Le secrétaire du Syndicat de l'habillement à Amiens, M. Dumas, fit décider une grève dans 4 maisons de confection d'Amiens. Celui-ci ont intenté une action en dommages intérêts contre M. Dumas qui vient d'être condamné par le tribunal à 41.500 francs de dommages intérêts envers ces maisons.

— La princesse Juliana, de Hollande, a mis au monde, lundi matin, une fille. La naissance de la jeune princesse, a été annoncée par 51 coups de canon, et les écoliers ont été mis en congé pour fêter l'heureux événement.

## NOS ÉCHOS

### Point de vue.

Une charmante petite comédienne fut dernièrement mordue par un chien dans la partie la plus charnue de sa personne. Comme la blessure, assez profonde, menaçait de laisser des marques, notre comédienne n'hésita pas à se confier aux soins d'un maître de la chirurgie esthétique.

L'opération terminée, le praticien rassura sa cliente. — Là, maintenant, il ne restera qu'une toute petite cicatrice... — Merci, docteur, mais, tout de même est-ce que ça se verra beaucoup ? — Euh ! Cela dépendra de vous, chère madame.

### Un bon moyen.

Un joyeux ivrogne déambule en chantant dans les rues à une heure indue, ayant quelque mal à conserver son équilibre. Un agent s'approche de lui et lui demande, selon la formule classique : — Vous avez vos papiers ? — Alors, votre nom et votre adresse ? — Je... je ne m'en souviens plus. — Comment, vous ne vous en souvenez plus ? — L'ivrogne fait un effort, puis, souriant : — Ecoutez, allez au 17 de la rue P... et demandez M. X... S'il n'y est pas, c'est que c'est moi.

### Histoire irlandaise.

Mike partait pour Dublin pour la première fois dans sa vie. Aussi son ami Pat lui donne-t-il les derniers conseils : ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, et où il faut aller dans la grande ville.

— Surtout, fais attention, si tu vas au Zoo, lui dit Pat. Tu verras d'énormes animaux si tu suis bien les indications « les Lions » ou « les Elephants », mais, pour l'amour du Ciel, ne suis pas l'indication « la Sortie », Mike. C'est une tricherie et moi je me suis trouvé dehors quand j'ai voulu la voir.

### Amour, amour...

Le noble comte a épousé une riche héritière, pour redorer son blason.

## Salut public

### De « l'Ere Nouvelle » :

Il faut plaindre sincèrement tous ceux qui n'ont vu, dans l'effort de la Chambre des Députés, pour réaliser l'union de la Nation autour du gouvernement Chautemps, qu'une intrigue parlementaire médiocre, une simple manœuvre d'investissement. Cette opération n'eût jamais été réalisable si les milieux parlementaires n'avaient le sentiment qu'approche l'heure du salut public. La situation extérieure exige que le pays soit fortement discipliné autour des chefs. Il n'y a plus guère que les aveugles et les sourds pour ne pas comprendre. Le printemps peut nous apporter de pénibles réveils si nous ne savons mettre à profit les quelques semaines qui nous restent encore pour être prêts moralement. Fort heureusement, des dispositions sont prises pour que la défense nationale soit fortement concentrée dans des mains vigoureuses et que des mesures indispensables au maintien de la paix civile et de l'apaisement social soient adoptées.

Le ministère a déjà l'intuition — comme le Parlement — de la politique nécessaire. Si notre pays donne à l'Europe et au monde le spectacle de l'union et de la résolution, s'il adopte une attitude ferme, l'ordre européen sera sauvé ; la France ne tardera pas à retrouver à ses côtés les peuples menacés dans leur indépendance et leur avenir, et les récentes paroles de M. Lloyd Georges, concernant la Grande Bretagne, doivent être saluées comme l'affirmation de la solidarité des démocrates trop longtemps désorientés.

S'il se prépare des entreprises audacieuses, tant dans l'Europe Centrale que dans le bassin de la Méditerranée, comme on l'affirme, cette préparation ne peut recevoir un commencement d'exécution que si l'on sait Paris et Londres résignés à tout accepter et à tout subir. Si les dictatures ont à compter avec un redressement politique et diplomatique franco-britannique, toutes les entreprises que l'on annonce peuvent n'avoir pas un commencement d'exécution.

Il est bien inutile de récriminer sur le passé le plus récent. Nous sommes apparus au dehors comme un pays uniquement absorbé par les zizanies intérieures, politiques et sociales ; d'un côté, préparation de la guerre civile — voir Cagoullards ; d'un autre côté, préparation à la guerre sociale — voir extrémistes de gauche, dénonçant la paix sociale pour préparer le front « révolutionnaire ». Ni ceci, ni cela ne peut être toléré. La Convention ne l'aurait pas accepté ; les Montagnards et les Jacobins ne l'auraient pas subi, ni Danton, ni Robespierre. Lorsqu'en 1933, j'ai annoncé, dans ces colonnes, que du dehors on s'attendait à une diminution de la France par ses convulsions intérieures et que l'étranger y travaillerait, je me suis heurté au scepticisme

total. Les choses sont allées leur train. Depuis quatre ans, nous avons eu des aventures de toutes sortes, toutes également énigmatiques dans leurs origines. Aux historiens futurs de les déceler.

Pour le moment, la politique à le devoir de réparer tant d'erreurs et de fautes, pour ne pas dire pire. Quand Pierre-Etienne Flandin affirme : *s'unir ou mourir*, il faut l'entendre sans se demander si cette formule a un sens hermétique de politique intérieure ou non. Quand Herriot invoque la bondisse *Marseillaise*, il faut entendre : *Allons enfants de la Patrie* ; quand Léon Blum préconise une large union nationale, il faut entendre que la politique étroite des partis est dépassée. Je ne pense pas que Pierre-Etienne Flandin, Herriot et Léon Blum se soient concertés, mais ils observent, jugent simultanément. Ils apportent de l'eau au moulin de Camille Chautemps, d'Edouard Daladier et d'Albert Sarraut. Aux hommes en place de faire le nécessaire. Quand Marin *s'absent* au lieu de *s'opposer* je crois au sentiment patriotique de Marin qui voit venir le danger du dehors. Tout cela domine, dépasse les petites combinaisons et les petits jeux. Je crois qu'à Berlin et à Rome, à Londres et à New-York on saisit mieux ces choses que chez nous.

Quelques-uns de nos confrères, l'Ordre notamment, nous annoncent un projet d'Anschluss, un renforcement militaire de l'Italie en Afrique, un projet d'appui important à l'Espagne nationaliste par l'Italie ; il est bon que tout ce qui se chuchote, depuis des semaines, soit dit à haute voix. Les responsables n'avaient pas besoin d'être avertis, mais il n'est pas mauvais qu'on leur apporte le concours d'une opinion mieux informée.

Si nous voulons une politique de paix « totale », nous donnerons à tous les partis leur part d'autorité et de responsabilité par la R.P. ; si nous voulons une politique de paix « totale », nous donnerons et au patronat et à la classe ouvrière leur part légitime, respective d'obligations et d'avantages. On ne peut plus gouverner le pays au nom de quelques-uns, quels qu'ils soient, mais de tous. On ne peut unir les citoyens que par la justice et par l'équité pour conserver en sécurité les biens communs.

Si nous n'adoptons pas une politique de paix totale alors qu'il est temps encore, une politique qui nous rendra si forts que les choses resteront en l'état en Europe et en Méditerranée, si nous continuons les lamentables chamailleries de partis et de classes, nous risquerons la guerre « totale » et le pays alors se donnera un maître, un Clemenceau s'il le trouve, ou un dictateur s'il ne le trouve pas, car pour se défendre contre la force, il faut la force.

Préparez le salut public dans le cadre des institutions républicaines, ou bien, dites adieu aux institutions !

Albert MILHAUD.

### Veritas.

— Votre âge ? demande un juge de Londres à Mrs. Smith. — Trente-cinq ans et quelques mois. — Vous devez vous exprimer d'une manière précise... Vous prêterez serment et vous serez obligée de dire la vérité. — Bon, alors... j'ai 35 ans et 120 mois.

### Humour anglais.

Au bar : Mac Tavish. — Tiens, Mac Doodle ! Il y a cinq ans que nous ne nous sommes rencontrés ! Tu viens prendre un whisky ? — Et maintenant, Jeannot, dit l'instituteur, où est la virgule ? — Et maintenant, Jeannot, dit l'instituteur, où est la virgule ? — Jeannot répondit sans hésiter : — Sur le torchon.

### Perspicacité.

L'instituteur avait écrit au tableau le nombre 87,6. Pour montrer les résultats de la multiplication par 10, il effaça la virgule. — Et maintenant, Jeannot, dit l'instituteur, où est la virgule ? — Jeannot répondit sans hésiter : — Sur le torchon.

# Chronique du Lot

## Les Enfants de l'arrondissement de Figeac à Paris

Le grand banquet annuel, suivi de bal de nuit aura lieu le samedi 12 février à 20 h. très précises, dans les salons du Palais des Congrès (rez-de-chaussée), porte de Versailles. Il sera présidé par M. Anatole de Monzie, Député, ancien Ministre, assisté de Mlle Margerit, Pastourelle du Lot, avec le concours des chanteurs et danseurs costumés de la Société artistique « La Bourrée ». Prix de la carte banquet donnant droit au bal, 42 francs (service compris). La carte de bal prise à l'avance sera payée 10 francs, à l'entrée de la salle, 12 fr.

Une vente de pochettes surprises aura lieu pendant le banquet ; le produit de cette vente est réservé à la caisse de secours et aux colonies de vacances. Nous faisons appel à la générosité de nos compatriotes pour nous procurer de nombreux lots qui seront pris à domicile ou déposés chez notre ami Cambriens, « restaurant au Chevalier d'Assas », 54, rue d'Assas. Deux orchestres, avec la participation des accordéonistes Aigueperse et Louis Pégué, feront la joie des danseurs. Nous espérons que tous les Figeacois de Paris seront présents le 12 février à la Porte de Versailles.

On trouvera des cartes jusqu'au 10 février dernier délai, chez nos compatriotes : Héral, 1, rue de la Gaité (14) ; Lherm, 37, rue du Hameau (15) ; Cantagrel, 4, place de la République à St-Ouen ; Teysédou, 349, rue de Vaugrand, (15) ; Sudre, 25, avenue des Gobelins (13) ; Richard, 77, rue de Genilly (13) ; Destruel, 103, boulevard St-Germain ; Carayrou, 10-12, rue de Trévise ; Mme Faurous-Loubet, 2, rue des Beaux-Arts (6) ; Docteur Boudou, 31, rue des Laïettes à Vincennes ; Amagat, 8, rue Danton ; Combès, 27, rue Berger (8) ; Bosc, 9, rue Richemont (8) ; Lacaze, 34, rue du Roi-de-Sicile (4) ; Amadiou, 49, rue de Babylone ; Rives, 86, rue de Longchamp (16) et au restaurant du Palais des Congrès, Porte de Versailles.

Le Secrétaire Général,  
C. GALÉS.

## Le "Journal du Lot" est en vente à PARIS

BAZAR D'ORSAY  
13, rue du Bac, 7

## VOTES DE NOS DEPUTES

Sur l'ensemble du projet de loi, concernant la création d'une école nationale d'administration, les députés du Lot ont voté :

Pour : MM. de Monzie et Malvy.  
Contre : M. René Besse.  
La Chambre a adopté par 440 voix, contre 131.

## Légion d'honneur

Notre compatriote M. Jean Boy, chirurgien-dentiste à Epinal, président de l'Association des chirurgiens-dentistes des Vosges, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nos félicitations à M. Jean Boy qui est originaire du Pastrou (commune de Montfaucon).

## Récompense honorifique

Une mention honorable est accordée pour leur propagande en faveur de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse à M. Escalmel, percepteur à Gourdon ; Mme Magot, dame employée du trésor à la perception de St-Céré, et M. Rassignier, percepteur à Puy-l'Evêque. Nos félicitations.

## Examens du baccalauréat

Les sessions d'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire, s'ouvriront en 1938, dans l'Académie de Toulouse, le jeudi 15 juin 1938.

La seconde session s'ouvrira le mardi 4 octobre 1938.

## PALAIS des FÊTES

MERCREDI 2, JEUDI 3, SAMEDI 5  
DIMANCHE 6 FEVRIER (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Deux grands films  
Jean GABIN, Louis JOUVET  
DANS

## Les Bas-fonds

d'après l'œuvre célèbre de Maxime Gorki  
Ce film a obtenu le prix Louis Delluc 1936, pour le meilleur film français.

BACH  
DANS

## Bach détective

LA SEMAINE PROCHAINE  
Le film tant attendu  
FERNANDEL  
DANS

## IGNACE

ARTICLES ALAYRAC  
pour FÊTES  
rue Mar-Foch  
CAHORS

## Les boulangers du Lot Grandeur et décadence

Les boulangers du Lot ont tenu leur réunion annuelle le lundi 31 courant à leur siège au café de Bordeaux à Cahors, sous la présidence de M. Besse, député du Lot, Conseiller général, ancien Ministre et M. Orliac, Président de la Chambre de Commerce du Lot. 200 boulangers du département étaient présents. Les départements du Cantal, de l'Aveyron et l'arrondissement de Brive s'étaient fait représenter ou avaient envoyé des télégrammes de sympathie. Monsieur Cayla et M. Artoux représentant la meunerie du Lot étaient présents.

A l'ordre du jour figuraient les modalités d'application du décret du 9 décembre 1937 intéressant les boulangers échangistes et l'abus de pouvoir de M. le Ministre de l'Agriculture en ce qui concerne la loi du 31 août 1924.

Après un échange de vues auquel prennent part la majorité des membres présents, ainsi que M. le Ministre Besse plusieurs vœux ont été émis dont voici les conclusions :

« Les boulangers, après avoir entendu l'exposé de leur président, M. Bourrières sur l'obligation qui est faite aux boulangers échangistes par le décret du 9 décembre 1937, de vendre à une coopérative ou à un négociant en grains agréé le blé de rémunération.

« La pratique actuelle étant de livrer la quantité totale de blés d'échange aux meuniers, la rémunération se trouvant ainsi transférée en farine et vendue comme pain de vente.

« Demandez à M. le Ministre de l'Agriculture qu'une tolérance soit accordée dans ce sens aux boulangers échangistes ayant une partie de leur travail en vente et partie échange.

« Une tolérance identique étant laissée aux meuniers faisant échange de blés contre farine, au paragraphe 2 de l'article 5 du décret du 9 décembre 1937, qui sous réserve de se conformer aux prescriptions de l'article 14 du même décret sont dispensés de livrer à un organisme vendeur des blés « prélevés ou reçus à titre de rémunération en nature. »

Le second vœu est sur la procédure employée à l'heure actuelle pour l'augmentation des marges de panification, du prix du pain et des farines.

« Considérant que le fait de soumettre l'avis des commissions consultatives en la matière à l'approbation du Ministre de l'Agriculture leur porte un préjudice considérable, cette autorisation se faisant attendre des mois entiers.

« Emettent le vœu que le retour à l'ancienne méthode qui se rapporte à la loi du 31 août 1924 (le Préfet prenant un arrêté après avis de la commission) soit remise en vigueur.

« Décident dans le cas contraire, que si l'autorisation ministérielle se fait attendre plus de 10 jours, le bureau syndical donnera l'ordre à ses adhérents de mettre en pratique les avis de la commission.

Le troisième est à propos du système des adjudications de pain dans les établissements qui contribuent à entretenir un esprit de bataille :

« Considérant que les prix consentis ne représentent en rien les prix de revient de cette denrée de première nécessité, contrôlée par des commissions, M. le Préfet et à l'heure actuelle même par le Ministre de l'Agriculture.

« Considérant que les rabais consentis ne peuvent l'être qu'au détriment de la qualité... ou au détriment de la marge de panification allouée à l'intéressé, marge contrôlée et indispensable à la bonne marche normale d'une entreprise.

« Considérant par l'ensemble de ces faits que la pratique des adjudications est immorale et préjudiciable à la consommation du pain.

« Demandent aux services intéressés de vouloir bien à l'avenir envisager la possibilité de donner ces diverses fournitures en régie au syndicat départemental de la boulangerie du Lot, qui, après entente sur les quantités et les prix à appliquer se rendrait responsable des dites fournitures et de la bonne qualité du pain livré. »

Ce vœu sera transmis à M. le maire de Cahors, à Mme l'Economiste du Lycée de jeunes filles de Cahors, à M. l'Economiste du Lycée de garçons de Cahors, à M. l'Intendant de la Place de Cahors.

En ce qui concerne les déclarations de farines de rémunération, M. Besse propose qu'une commission qu'il accompagnera, demande à M. le Secrétaire général de les recevoir le soir même à la Préfecture, afin de demander à M. le Directeur des Contributions Indirectes de faire surseoir pendant un délai de deux mois à l'application de l'article concernant les déclarations de farines de rémunération.

A 13 heures, un repas familial réu-

De notre correspondant de Marcihac :

Le Célé, comme une jolie femme, est rempli de caprices.

Pour un rien, pour une journée de pluie, il sort de son lit, se donne des airs de fleuve en recouvrant les terres qui bordent ses rives.

Ce méfait n'est pas le seul ; le Célé nous prive encore de lumière. Son humeur indépendante se venge ainsi des hommes qui captent ses eaux non navigables pour des fins qu'il méprise.

Marcihac qui fut l'une des premières communes éclairées à l'électricité ; Marcihac justement admiré pour son pas en avant et pour son modernisme se trouve, pendant les mois d'hiver, à la merci de sa jolie et capricieuse rivérette.

Il pleut pendant 24 heures, le Célé se gonfle et la turbine vaincue s'immobilise. Pas de lumière, rien que des lumignons qui font, à la nuit tombée, des ombres fantastiques dans les maisons et dans les granges. Pas de T.S.F., les génies de l'air ne nous apportent plus la voix des peuples et le chant des nations.

Ceux qui en rient, à gorge déployée, ce sont les hameaux microscopiques, les petits mas qui participent maintenant des progrès de la Science.

Mon Dieu ! Quand rentrerons-nous dans le grand concert du progrès mondial ?

Patience ! Cela va venir. Le Célé pourra alors se gonfler et se dégonfler tout à son aise.

## LES TRUFFES

A la foire de Cazals, apport, 100 kg. de truffes, vendues de 75 à 80 fr. le kilo.

Au marché de Limogne, apport de 400 kilos de truffes vendues de 70 à 75 francs le kilo.

Au marché de Cahors, samedi, apport de 350 kilos environ qui ont été vendues de 70 à 75 francs le kilo.

## UN JEUNE HOMME TUÉ PAR UNE AUTO

Nos confrères toulousains rapportent que vendredi soir vers neuf heures et demie un accident s'est produit sur la route de Paris dans les conditions suivantes :

Le jeune Jean Schmit, âgé de 17 ans, ouvrier en chaussures, demeurant rue Saint-Antoine-de-Padoue, venait d'une réunion qui s'était tenue au Café Mazel, en compagnie de son frère Octave et d'un camarade, Robert Noyer, 18 ans, demeurant 81, route de Fronton, il suivait la route de Paris en direction de Lacourtenourt. Les jeunes gens se rendaient au domicile de leur camarade Robert Noyer pour prendre leurs vélos.

Ils avaient parcouru environ une centaine de mètres, lorsque surgit, venant de Toulouse, l'automobile pilotée, en direction de Montauban, par M. Jean Artigalas, demeurant rue Gambetta, à Cahors. Les trois jeunes gens, pensant que l'automobiliste les apercevrait à temps, continuèrent tranquillement leur route.

Mais contrairement à ce qu'ils supposaient, le conducteur de la voiture ne vit Jean Schmit qu'au moment où il se trouvait à trois mètres à peine des piétons.

L'accident était inévitable. Le jeune Schmit fut happé par l'aile droite de la voiture et projeté sur le capot. Les témoins de l'accident se précipitèrent au secours de la victime, qui était transportée peu après à l'Hôtel-Dieu par l'auteur de l'accident.

L'interne de service a diagnostiqué une fracture de la jambe gauche et une fracture du bassin.

M. Dallier, commissaire de police de permanence, s'est rendu sur les lieux pour procéder aux premières constatations de l'enquête.

L'automobile de M. Jean Artigalas a été mise en fourrière.

Au cours de la nuit, l'état du blessé s'est aggravé et, en dépit des soins qui lui ont été prodigués, le malheureux a succombé à ses blessures dans la matinée de samedi.

Le parquet a ouvert une information judiciaire.

## Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 17 au 23 février 1938, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 2 femmes.  
Interlocaux : Néant.  
En extra : 2 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 24 hommes, 5 femmes.  
Offres d'emploi non satisfaites : 2 femmes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 23 hommes, 5 femmes. »

nit dans les salons de l'Hôtel de l'Europe syndiqués et invités ; un substantiel repas leur est servi ; quelques toasts sont prononcés.

La réunion est levée dans une atmosphère d'Union, d'entente, d'ordre et de gaieté. — Le Bureau.

## COURS PRATIQUES DE TAILLE D'ALBAS ET DE DURAVEL

De la Direction des Services Agricoles :

La Direction des Services Agricoles du Lot et la Compagnie des Chemins de fer du P.-O.-Midi, organisent, en collaboration avec les Municipalités et les Syndicats fruitiers d'Albas et de Duravel, des Cours pratiques de taille.

Une session aura lieu le 23 et le 24 février dans chacun de ces centres, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Les nouveaux élèves qui désirent se spécialiser dans la culture fruitière ou qui désirent se louer comme tailleur d'arbres, devront se faire inscrire avant le 15 février auprès de M. le Directeur des Services Agricoles, maison de l'Agriculture à Cahors (en indiquant le centre choisi) ou auprès de MM. les Présidents des Syndicats fruitiers d'Albas et de Duravel.

Les anciens élèves seront admis à subir les épreuves pour l'obtention du Certificat de tailleur d'arbres, pour le pêcheur, qui auront lieu à Duravel, le 25 février de 8 heures à 12 heures, et à Albas, de 14 heures à 18 heures.

Les tailleurs d'arbres diplômés sont invités à assister aux séances de perfectionnement du 23 et 24 février.

## AU MICRO DE TOULOUSE-PYRÉNÉES

Nous sommes heureux d'informer les sans-filistes que vendredi soir, 4 février à 19 heures précises, notre collaborateur Ernest Lafon fera sa troisième causerie de l'année sur le sujet suivant : « Février rustique et la fête du cochon ! »...

Nous croyons savoir que dans cette causerie, d'essence particulièrement rurale, le conférencier évoquera les fêtes du mois telles que les traditions de la Chandeleur, de la Sainte-Blaise et de Sainte-Agathe. Il vous présentera les attraites et les déceptions climatiques du mois de février sous la forme des proverbes et dictons météorologiques.

Enfin il brodera un tableau de certaines réjouissances gastronomiques qui préludent au Carnaval par la fête du cochon, tradition d'autant plus heureuse qu'elle symbolise au village l'intimité du voisinage où l'on s'invite si cordialement devant une table chargée de victuailles.

Car à la campagne on ne comprend pas une bonne ferme sans le solennel sacrifice annuel du « cher Ange » de Monseigneur qui est la caution culinaire de bonnes soupes et de bons friquets. Un ménage sans cochon gras, c'est considéré à la campagne comme la pire des catastrophes !

## Naufrage sur le Lot

Samedi soir, un bateau dragueur en tôle d'acier amarré à la berge droite du Lot, près de l'Aviron a rompu son attache.

Entraîné par un fort courant, il a été s'échouer derrière la pile gauche du pont de Cabessut.

Mais ballotté sur les rochers, une voie d'eau s'ouvrit et peu après le bateau dragueur coula.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Jugement en délibéré. — Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Jouany (accident d'auto) dont fut victime le jeune Clavel. M. Jouany est condamné à 16 francs d'amende et à verser une somme de 200 francs à titre provisionnel à la partie civile. Le tribunal ordonne l'expertise médicale du jeune Clavel par le docteur Ségala.

Ivresse, vagabondage, mendicité. — Le nommé Henri Chauchat, inculpé d'ivresse, de vagabondage et de mendicité est condamné à 1 mois de prison.

Abus de confiance. — Le nommé Clément Gradatou, mécanicien, poursuivi pour abus de confiance est condamné à deux mois de prison, par défaut.

Blessures involontaires. — M. Paul Delpech, représentant de commerce à Lauzès, a renversé dans la rue Brive, à Cahors, le jeune Bès qui était à bicyclette. Jugement rendu à huitaine.

Une tuile tombe d'un toit. — M. Jean Feyt, entrepreneur, était occupé à des travaux sur la toiture du magasin des tabacs, lorsqu'une tuile se détacha et tomba dans la rue Haute-serre. Au même moment, passait le jeune Bernard Lestrade, âgé de 6 ans qui fut atteint à la tête par la tuile. Le jeune enfant dut être transporté à l'hôpital et trépané.

M. Feyt est poursuivi pour blessures involontaires mais, ainsi que l'a déclaré à l'audience M. Caussid, commissaire de police, il doit être rendu responsable de l'accident, car aucune mesure de précaution n'avait été prise pour signaler le danger du passage dans la rue.

Le jugement est renvoyé à huitaine.

## EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI  
et DIMANCHE (à 20 heures 45)  
DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)

Un chef-d'œuvre. Le meilleur film de  
Martène DESIRICH

## DESIR

AVEC  
Gary COOPER  
EN COMPLEMENT :  
Un grand film d'aviation

## Les Corsaires de l'Air

AVEC  
Francis FARMER

## CAHORS

### Bal tricolore

La soirée dansante, organisée samedi 15 courant dans les salons de la Préfecture, obligeamment prêtés par M. le Préfet, par l'Association des officiers de réserve du Lot et les officiers de la garnison, a remporté un magnifique succès.

Dès 21 h., une assistance élégante et choisie se pressait à l'entrée des salons, décorée avec goût de plantes vertes et de fleurs, tandis que l'escalier d'honneur disparaissait sous des draperies tricolores du plus bel effet.

Les salons eux-mêmes, avec les petites tables disposées tout autour, l'orchestre au milieu et le buffet dans le fond, présentaient un aspect des plus élégants.

M. Rajade, vice-président, recevait les invités avec sa bonne grâce habituelle, assisté des membres du bureau. M. le Commandant d'armes Bergognoux, représentant M. le Colonel Roux, du 16<sup>e</sup> R.T.S., M. l'Intendant Treil, M. le Commandant Guillot, de l'Education physique et de nombreux officiers de la garnison, en grande tenue, honoraient de leur présence cette superbe soirée, témoignant ainsi de leur camaraderie, avec les cadres de la réserve.

Un essaim de jeunes et jolies femmes et jeunes filles, gracieusement parées avec un goût très sûr, jetaient, parmi les habits, les smokings et les uniformes, la note chatoyante et claire de leurs élégantes toilettes, dont les couleurs variaient du bleu pastel au rose tendre, en passant par toute la gamme de l'arc-en-ciel.

Dès le début, le bal fut très animé, l'impulsion entraînant de l'excellent orchestre Malignon, de Montauban, qui joua avec brio le répertoire le mieux choisi et le plus varié des danses modernes. L'orchestre était en outre doublé par le pick-up, installé par M. Mandon, qui fit alterner avec des rumbas endiablées les dernières créations chantées de Tino Rossi.

L'entrain ne faiblit pas un instant et ne fit d'ailleurs que redoubler, après minuit, à la suite d'une danse du balai particulièrement endiablée, au moment du coïllon. L'ample distribution des coiffures de fantaisie, casquettes marines, bérets marins, bonnets, etc., permit à tous de participer à la gaité générale, tandis que des farandoles joyeuses parcouraient les salons.

La soirée se poursuivit par une danse du tapis, qui remporta un vif et légitime succès. Et le bal se termina vers cinq heures du matin, par un dernier fox-trott, dansé par les plus infatigables.

Nous sommes heureux de féliciter l'Association des Officiers de Réserve du Lot et ses dévoués dirigeants pour le magnifique succès remporté par cette soirée dansante, à laquelle la population cadurcienne a répondu avec tant d'empressement.

Les organisateurs du Bal Tricolore, dont la renommée de bon ton et d'élégance n'est plus à faire, ne pouvaient être mieux récompensés de leur dévouement.

### Concert du Timbre Antituberculeux

Nous rappelons que le dimanche 6 février à 15 heures aura lieu au Théâtre municipal, un concert de bienfaisance au profit de l'œuvre du Timbre Antituberculeux.

Nous croyons pouvoir affirmer que les organisateurs de cette fête de charité ont pu s'assurer le concours d'excellents artistes très connus et très appréciés par le public cadurcien.

Le programme du concert sera très prochainement publié. Dès à présent, la location est ouverte au Théâtre municipal.

### Arrestation à Rodez

Dans la première quinzaine du mois de janvier, le jeune B., et deux camarades, habitant Cahors, s'étaient rendus à Rodez.

Un soir, ils furent dans un café de cette ville, géré par Mme Grimas, place d'armes. Tous trois paraissaient pris de boisson et menaient grand tapage.

Mais, après leur départ, Mme Grimas constata la disparition d'un certain nombre de bijoux lui appartenant. Plainte fut portée à la police de Rodez qui procéda à l'arrestation de trois jeunes gens et le jeune B. fut trouvé en possession des bijoux.

Il a été arrêté et écroué à la prison de Rodez ; ses deux camarades ont été relâchés, aucune charge n'ayant été relevée contre eux.

Le billet de reconnaissance disparaît  
Mlle Victorine Murat, 48 ans, ménagère, à La Saleuse (commune de Comiac) avait prêté à son beau-frère et à sa sœur, M. et Mme Larribe avec lesquels elle vit depuis 15 ans, une somme de 3.600 francs.

Elle avait placé le billet de reconnaissance de dette, signé par eux, dans un porte-monnaie, celui-ci dans un sac à main, et le tout dans un placard de la cuisine...

Un de ces jours derniers, elle constat que le billet avait disparu. Elle porta plainte à la gendarmerie de Soussceyrac qui ouvrit une enquête, au cours de laquelle Mme Larribe avoua avoir pris le billet et l'avoir déchiré... Toutefois, elle a déclaré que les frais de garde de Mlle Murat sont bien plus élevés que les 3.600 francs.

### Contravention

Le gendarme Gibert, passant, place Galdemar, aperçut stationnant une auto qui était dépourvue de phare estampillé et de plaque d'identité. Mais il ne put retrouver le propriétaire de cette auto qui est immatriculée n° 5895 Y-A 5.

## AFFAIRE D'AVORTEMENT

Ainsi que nous l'avons annoncé, le parquet de Cahors a ordonné l'arrestation du nommé Auguste Massip, 38 ans, propriétaire au Montat, inculpé dans une affaire d'avortement.

C'est sur la dénonciation d'un nommé Gaston Bompa, manoeuvre, que Massip a été arrêté.

En décembre dernier, la nommée Mélanie Dilhac, 35 ans, débitante rue du Château-du-Roi, sous l'enseigne de la « Boule d'Or », et qui vit en concubinage avec le sieur Bousquet, ouvrier maçon, s'aperçut qu'elle était enceinte.

Cette grossesse lui paraissait d'autant plus gênante qu'elle était déjà mère de famille, comme elle faisait part de son désir de faire disparaître, au plus tôt l'enfant, le sieur Massip qui fréquentait le débit, lui offrit ses services.

Le marché fut conclu et rendez-vous fut pris pour trois jours après, dans le logement de la femme Dilhac, où eut lieu l'opération en présence de Bousquet et du personnel du débit. Mais il y avait également la femme de Bompa, le dénonciateur.

Une perquisition faite chez Massip, au Montat, fut des plus fructueuses ; spéculums, sondes, seringues, canules, tampons furent découverts et saisis et ramenés à Cahors.

Massip interrogé nie tous les faits qui lui sont reprochés ; mais selon ses déclarations de témoins, cette affaire pourrait réserver de prochaines surprises.

Il y a deux ans, une bonne au service de Massip au Montat, avait été soupçonnée de manœuvres abortives, accusait Massip de les avoir pratiquées. Une enquête fut ouverte, mais faute de preuves, le dossier fut clos.

### La police mobile à Cahors

La police mobile s'est rendue à Cahors, ces jours derniers, pour enquêter au sujet des vols commis au préjudice de Mme Pezet, charcutière, et de Mme Tastayre, débitante de tabac à Cahors, de Mme Boudy, débitante de tabac à Mercuès, et de M. Conduché, boulanger à Arcambal. Il est à souhaiter que les voleurs soient bientôt arrêtés.

### Classe 1913

Le banquet de la classe 13 fixé au samedi 5 février prochain sera servi au Restaurant Dages, à 19 h. 30.

Les camarades qui n'ont pu se rendre à la réunion préliminaire, sont priés de bien vouloir se faire inscrire chez M. Imbert « chausseurs », 3, rue Foch, avant jeudi 3 février au soir, dernier délai.

Le nombre de repas commandés sera égal au nombre d'inscriptions reçues à cette date.

### Classes 1918-1919

Le comité d'organisation prévient tous les camarades qui n'étaient pas à la réunion que le banquet annuel aura lieu le samedi 13 février à l'Hôtel Laroche, avenue de la gare à 20 heures précises. Les cotisations pour le banquet seront perçues par les camarades Astruc, peintre, rue Nationale et Batut, café des Américains, boulevard Gambetta, jusqu'au jeudi 11, au soir.

Société de secours mutuels immédiats des Ouvriers et Employés du chemin de fer.

Résidence de Cahors. — Les membres de cette Société sont priés d'assister à la réunion générale annuelle qui aura lieu le vendredi 4 février, salle de la Mairie, 2<sup>e</sup> étage, à 20 h. 30 très précises.

### Crue du Lot

Par suite des pluies, qui depuis plusieurs jours, ne cessent pas de tomber sur notre région, le Lot et les divers ruisseaux ont fortement grossis. Mais aucun danger d'inondation n'est signalé.

### Huissier

M. Jean Fauvel, clerc de notaire à Montpellier, est nommé huissier à Cahors, en remplacement de M. Hude, qui est nommé à Saintes.

Nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Fauvel et à M. Hude qui revient dans son pays natal, nos regrets de le voir quitter notre cité.

### Enseveli sous un éboulement

Dimanche, M. Pierre Miquel âgé de 76 ans, propriétaire à Crayssac, était occupé à réparer la terrasse de sa maison lorsque, tout à coup, un effondrement se produisit : la terrasse s'écroula et s'abattit sur M. Miquel qui eut le bas du corps pris sous une masse de 6 mètres cubes de pierres et de terre.

Des voisins accoururent aussitôt et dégagèrent M. Miquel qui, après avoir reçu les premiers soins, fut transporté à l'hôpital de Cahors.

M. Miquel avait les jambes broyées et souffrait de violentes douleurs. Son état fut jugé désespéré. Effectivement, dans la nuit de lundi, M. Miquel a succombé.

# Les Sports

## STADE CADURCIEN

A Mazamet, en championnat des Pyrénées (2<sup>e</sup> série), le Stade Cadurcien (1) a été battu (19 à 3), par le Sporting Club mazamétain.

Tous les joueurs du Stade Cadurcien sont instamment priés d'assister aux obsèques de leur camarade Jean Bru, qui aurait lieu mercredi 2 février à 9 heures.

## LA PÉDALE CADURCIENNE

Les membres du Bureau et de la Commission technique sont priés de bien vouloir assister à la réunion mensuelle qui aura lieu, conformément aux statuts, le jeudi 3 février, au siège social, Café de Bordeaux, à 20 h. 30. Présence indispensable.

## Arrondissement de Cahors

### Calamane

**Nécrologie.** — C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mlle Sahut, employée des P.T.T., en retraite, décédée à l'âge de 71 ans. Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

### St-Denis-Catus

**Distributeur communal.** — Par suite de l'admission à la retraite du facteur Védriens, que remplaçait d'ailleurs depuis plusieurs mois, le facteur intérimaire Cayré, le service postal sera désormais assuré par un distributeur communal.

Ce poste vient d'être attribué à Jean Marty, cultivateur, fils de notre ami Joseph Marty, adjoint au maire, ancien combattant et mutilé de guerre.

Tout en souhaitant à M. Védriens une longue et paisible retraite et en exprimant à M. Cayré les regrets que nous cause son départ, nous félicitons vivement M. Jean Marty, qui tout en remplissant ses nouvelles fonctions, pourra continuer à venir en aide à son père, dont l'incapacité de travail ne peut qu'augmenter.

**Nécrologie.** — Une triste nouvelle se répandait dans la soirée de mercredi dernier : M. Daniel Siffray, employé au P.-O.-Midi, venait de s'éteindre. Malade depuis quelque temps, son état paraissait s'être amélioré, et dans son entourage, on comptait sur une prochaine guérison, lorsque, sans que rien ne l'eût fait prévoir, il s'affaissa au coin du feu, dans les bras de sa jeune femme.

Daniel Siffray était une des physionomies les plus sympathiques de notre commune. D'un caractère affable, toujours empressé à rendre service, bon époux, bon fils, bon père de famille, il sera unanimement regretté.

Ses obsèques ont eu lieu vendredi affluente, composée de parents, matin au milieu d'une nombreuse affluente et de toute la population de St-Denis-Catus et des environs. Dans cette nombreuse assistance, on remarquait : 1<sup>er</sup> une délégation des employés du 3<sup>e</sup> district de la Cie du P.-O.-Midi, auquel il appartenait, délégation venue d'Ussel (Corrèze) ; 2<sup>e</sup> une délégation des Anciens combattants ; 3<sup>e</sup> une délégation des employés de la voie de St-Denis-Catus et d'Espère.

Le char funéraire disparaissait au milieu des gerbes de fleurs, des palmes et des couronnes offertes : par les employés du 3<sup>e</sup> district ; par les employés de la voie de St-Denis-Catus ; par les sections des Anciens combattants ; par la section S.F.I.O. ; par Mme l'Institutrice et ses élèves ; par M. Lemozy et le personnel du Château ; par les amis, par la famille, etc.

Jamais obsèques ne furent ici plus importantes. C'est que Daniel Siffray, âgé seulement de 48 ans, jouissait non seulement de l'estime de tous, mais était l'objet de la plus vive affection de tous ceux qui le connaissaient. Ajoutons que c'était un ferme républicain, Neveu de notre dévoué correspondant et dépositaire, M. Eugène

Siffray, fils de M. Jean Siffray, ancien cantonnier, gendre de M. Joseph Pégourié, conseiller municipal, le défunt laisse un grand vide dans cette honorable famille.

A sa jeune veuve, à toute la famille si cruellement éprouvée, nous exprimons notre vive sympathie avec nos condoléances attristées.

### Castelfranc

**Mort de la doyenne.** — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Blanié, décédée à l'âge de 95 ans. C'était la doyenne de la commune de Castelfranc.

Nous prions son fils M. Blanié, professeur honoraire de l'Université, son petit-fils, M. le capitaine Blanié, et la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

### Duravel

**Amusements stupides.** — Samedi, durant le cours de la soirée artistique, trois jeunes gens de 17 à 18 ans n'ont trouvé rien de plus intelligent que de faire du bruit dans le couloir de la mairie et ensuite sur la place.

Il est à regretter que notre localité se signale de cette façon.

**Pour la vieille chanson française.** — Un auditeur accueillant et sympathique (bien plus nombreux si n'eût été la pluie diluvienne qui tombait) s'était rendu samedi soir, salle des fêtes de la Mairie, à l'appel de M. Jeudy, propagandiste de la vieille chanson française.

Après une conférence intéressante, claire et précise sur ce qu'a été, ce qu'est à nos jours, à nos souvenirs, la vieille chanson française, le distingué chansonnier interprétait tour à tour tous les genres : la romance, les berceuses, les réalités morales, les dramatiques, les sentimentales, les plaisantes, les poétiques évocatrices des siècles passés, avec l'art le plus délicat, les gestes parfaits et les paroles et leur donnant toute leur intensité, une vibration géniale.

Les compliments élogieux des localités visitées précédemment par M. Jeudy ont au-dessus de toute réalité, c'est-à-dire ne nous donnaient qu'une idée imprécise de la vérité ; il faut avoir entendu l'artiste dans ses œuvres, ses créations, ses interprétations, pour l'apprécier selon sa valeur. La séance de ventriloquie, chantée à trois voix, qu'il nous a donnée comme intermède, dépasse, dans ce domaine, toute conception.

Le souvenir de cette belle et captivante soirée nous laisse un regret, celui de ne pouvoir jouir plus souvent de telles auditions artistiques.

**Perdu et retrouvé.** — Jeudi, vers 17 heures, Mme Camille Combecave, de Majac, perdit, devant Gary, un porte-monnaie contenant 1.200 fr., que M. Bavastrelle Baptiste, employé chez M. Goffaux, au Tertre, s'était empressé de déposer entre les mains de M. Turenne, appariteur.

Un peu plus tard, l'intéressée venant faire des recherches et était heureuse de rentrer en possession de son argent.

Nous félicitons M. Bavastrelle pour cet acte de probité.

### Puy-l'Evêque

**Faculté de médecine et de pharmacie.** — Par arrêté de M. le Recteur de l'Académie de Toulouse en date du 19 janvier 1938, M. Gipoulou Jean-Louis, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe est admis comme préparateur à la Faculté de Médecine et de pharmacie de Toulouse.

Toutes nos félicitations au jeune pharmacien qui est le fils de notre ami Gipoulou, adjoint au maire et conseiller d'arrondissement du canton de Puy-l'Evêque.

**Conseil de revision.** — Le Conseil de revision aura lieu à Puy-l'Evêque le 23 février à 9 h. 30.

**Argent perdu.** — Une somme assez importante en billets de banque a été perdue par Mlle Bruyère Emilie, courtière à Grézels. La personne qui l'a trouvée est invitée à la rapporter à sa propriétaire ou à la mairie de Puy-l'Evêque.

**Compatriote.** — Notre compatriote M. Charles Auguste, chef de bataillon d'infanterie coloniale vient de faire

valoir ses droits à la retraite, M. le Commandant Charles est le frère de MM. Charles Alfred et Charles Emile, entrepreneurs à Prayssac.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite dans la résidence de son choix la coquette cité de Villeneuve-sur-Lot.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Médaille militaire.** — M. Emile Delmarty, notre compatriote auquel nous adressons toutes nos félicitations, qui compte vingt-trois ans de service, cinq campagnes, qui a été plusieurs fois blessé et cité, vient de recevoir la médaille militaire. Les plus exigeants trouveront que cette récompense est bien méritée.

**Mariage.** — Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mlle Rose Cantalaiseau avec M. Truel.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux aux époux.

**Ouverture de la pêche à la truite.** — La pêche à la truite s'est ouverte mardi 1<sup>er</sup> février. La crue du Célé et de ses affluents, arrivée trop tardivement, n'a pas favorisé la remontée en masse escomptée par les pêcheurs.

L'activité des sociétés de pêche aura donc à s'exercer utilement pour le repeuplement nécessaire de nos cours d'eau.

**Radio-téléphonie.** — Nous apprenons avec grand plaisir que notre jeune compatriote, ancien élève du Collège Champollion, Edmond Durand, âgé de 17 ans, élève de l'Ecole Centrale de T.S.F. de Paris, vient d'être reçu aux examens du certificat d'aptitude spécial à l'emploi de radiotélégraphiste à bord des stations mobiles.

Nous sommes heureux d'adresser au jeune lauréat et à Mme et M. Alphonse Durand, ses parents, si sympathiquement connus à Figeac, nos plus vives et cordiales félicitations.

**Revision des listes électorales.** — Le 4 février, à minuit, sera terminée la révision des listes électorales et aucune réclamation ne sera admise après cette date.

Si vous êtes déjà inscrit, et qu'aucun changement ne se soit produit dans votre situation, vérifiez tout de même, pour éviter toute surprise, votre inscription.

Les demandes d'inscription sont reçues dans les mairies de 8 h. 30 à 18 h.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

A) Justification de la qualité de Français (livret militaire, livret de famille, etc.).

B) Attestation de domicile (quittance de loyer, certificat signé par le propriétaire, etc.).

C) Demande de radiation de la liste du domicile électoral antérieur (Lois du 29 juillet 1913 et du 30 décembre 1936).

Ajoutons que les nouveaux inscrits ne pourront voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril suivant.

**Dans la magistrature.** — Sur le tableau d'avancement de la magistrature, nous sommes heureux de relever le nom de notre distingué compatriote, M. Armand, Juge au Tribunal de première instance de Tulle, auquel nous adressons nos bien vives félicitations.

### Laval-de-Cère

**Carnet rose.** — Une fillette, prénommée Nicole-Emilienne, est née chez les époux Plazotta-Parrou, du village du Sol. Nos vœux au bébé.

**Subvention.** — M. le Sous-Préfet de Figeac a prévenu M. le Maire de Laval-de-Cère que M. le Ministre de l'Intérieur avait accordé à la commune une subvention de 1.600 francs en vue de l'aider à pourvoir à la dépense de matériel d'incendie.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

**Foire.** — Cours moyens, pratiqués à la foire de Gourdon, le 29 janvier 1938 :

Bœufs de boucherie, 230 à 250 fr. ;

quelques extrats à 265 fr. ; bœufs de travail et d'élevage, 230 à 260 fr., le tout les 50 kilos ; agneaux de boucherie, 7 à 8 fr. ; moutons de boucherie, 6 à 7 fr., le tout le kilo ; porcs de charcuterie, 325 à 345 fr. les 50 kilos ; porcelets, 90 à 130 fr. l'un, selon qualité et grosseur ; vaches grasses, 220 fr. les 50 kilos ; foies d'oies, 28 fr. la livre ; truffes, 40 à 50 fr. la livre ; noix, 100 à 115 fr. le sac de 90 litres ; canards, 4 fr. ; pintades, 5 fr. 25 ; lapins domestiques, 3 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeonneaux, 10 à 12 fr. la paire ; pommes de terre, 10 à 12 fr. le quartier de 30 litres ; choux pommes, 0,50 à 0 fr. 75 l'un ; salisifs, 1,25 à 1 fr. 50 la botte ; pommes à couteau, 2 à 3 fr. la douzaine ; ails, 2 à 3 fr. la botte de 24 têtes.

Le convoi de chevaux, annoncé par M. Bouscarel, marchand de chevaux à Gramat, a attiré de nombreux agriculteurs à la remise Bouy, boulevard Mainiol, où de nombreuses transactions ont eu lieu.

Les mauvais temps s'acharne contre nos foires. La dernière du 29 janvier a été fortement diminuée par la pluie.

Pour permettre les transactions importantes de cette saison, la Commission des foires du Conseil municipal a décidé de la remettre au samedi 12 février.

Elle a choisi cette date pour avoir le temps de bien la faire connaître à tous les intéressés. Cette remise de foire sera abondamment annoncée et aura les transactions d'une foire ordinaire.

Agriculteurs et marchands, venez tous à Gourdon, le samedi 12 février.

### Canic

**Naissance.** — Naissance d'un gros garçon chez les époux Bos-Pradelle, du bourg, leur 2<sup>e</sup> enfant. La maman et le bébé se portent bien et nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

**Foire.** — La foire du 25 janvier n'a pas eu son importance habituelle en raison du tabac qui se passait ce jour-là à Cahors. Malgré cela, il y a eu pas mal de transactions sur les bœufs et le foiraill était abondamment garni. Quelques étalagistes. Les œufs 7 fr. la douzaine.

**Décès.** — Nous avons le regret d'annoncer la mort, à l'âge de 83 ans, de M. Cyprien Sabrazat, du village de Clasel, et c'est au milieu d'une foule de parents et d'amis qu'il a été accompagné vendredi à sa dernière demeure. A ses enfants et petits-enfants, et à toute la famille, nous adressons nos sincères condoléances.

### St-Germain-du-Bel-Air

**Naissances.** — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un garçon chez les époux Roux, gendarme. Sincères félicitations et vœux de santé au nouveau-né.

Nous apprenons en même temps la naissance d'un superbe garçon, prénommé Guy-Gilles, chez les époux Fresquet, chauffeur d'auto.

Nos meilleurs vœux de santé à la maman et de prospérité au nouveau-né.

**Football.** — Dimanche, l'Etoile Sportive de St-Germain a reçu l'Union Sportive vignanaise. Après une belle partie, dont les évolutions furent gênées par le vent, la rencontre se termina par le score de 3 buts à 1 en faveur des visiteurs. Notre équipe jouait son premier match. Bien que peu habituée aux rencontres, nos joueurs firent une excellente impression. Tout le long du match, nous n'eûmes à déplore aucun geste brutal. La partie fut très amicale et les belles phases du jeu furent longuement ovasionnées par le public.

Le 27 février aura lieu au Vigan le match revanche.

### Souillac

**Réunion trimestrielle du Bureau du Syndicat d'Initiative.** — Le Bureau du S.I. de Souillac s'est réuni le jeudi 27 janvier à l'effet de préciser la situation financière de l'année 1937, et de fixer la date de l'Assemblée générale annuelle de ses membres.

D'après les statuts en vigueur qui

régissent le S.I., il y a lieu de procéder au renouvellement du bureau dont les fonctions ont expiré le 31 octobre.

En conséquence l'Assemblée générale a été fixée au lundi 7 février, dans la salle des fêtes à 20 heures.

Tous les membres adhérents, commerçants et sympathisants sont priés d'assister à cette réunion qui a pour but de rendre public :

1) la gestion financière ; 2) le compte rendu du développement du S.I. au cours de l'année 1937 ; 3) de procéder au renouvellement du bureau ; 4) de la mise en recouvrement des cartes de l'année 1937.

M. le Président invite instamment les membres adhérents à assister à cette réunion annuelle afin de pouvoir recueillir les avis ainsi que les suggestions et critiques de tous ceux qui sont intéressés à l'activité du S.I. pour attirer et retenir en 1938 le plus grand nombre possible de touristes dans notre belle Cité, pour l'extension du commerce local, et pour intensifier la propagande touristique en faveur de la ville et de sa région.

## RENSEIGNEMENTS

### LE 10<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL DES MEILLEURS ARTISANS DE FRANCE

La Chambre Artisanale de France informe les Artisans, créateurs de modèles et de nouveautés, qu'elle organise en mars prochain, à Paris, sous le haut patronage du Gouvernement le 10<sup>e</sup> Concours national des meilleurs artisans de France, en collaboration avec l'Association des Inventeurs et Petits Fabricants Français.

Comme chaque année, cette manifestation, destinée à encourager le goût du métier et la production nationale, intéresse toutes les professions artisanales, qui sont admises à concourir au titre de Meilleur Artisan dans chaque profession.

Un emplacement de 3.000 mètres carrés est, dès maintenant, retenu au « Centres des Classes moyennes », 19, boulevard de Sébastopol, où aura lieu l'Exposition des travaux.

De nombreuses récompenses, consistant en médailles, diplômes et objets d'art, offerts par les Pouvoirs Publics et les grandes organisations artisanales, sont réservés aux meilleures présentations.

Ces créateurs de nouveautés sont admis à demander le Certificat de Garantie qui protège le modèle et l'invention en France, pendant une année.

Des emplacements gratuits seront réservés aux lauréats ayant obtenus les plus hautes récompenses aux expositions précédentes ainsi qu'aux Concours Lépine.

Pour adhérer et recevoir tous renseignements, écrire à M. le Commissaire général du Concours national des meilleurs artisans de France, 19, boulevard Sébastopol, Paris.

## Petites annonces économiques

**VENDEAIS, depuis 80 fr., chèvres 12 à 28 mois, pleines. Visible matin. Mme Paty, Toulouse, Cahors.**

### Les douleurs ne partent pas toutes seules

Les maux de reins, la goutte, la sciaticque, les névralgies et toutes les douleurs musculaires ne partent pas d'elles-mêmes. Au contraire, tous les états douloureux de l'arthritisme s'intensifient, s'aggravent et deviennent dangereux à la longue. Pour apaiser rapidement les douleurs, pour arrêter l'évolution du mal et éviter le retour cruel du malade, prenez matin et soir un cachet Gandol. Ce traitement régulier suivi vous apportera le calme et le bien être et votre état s'améliorera rapidement car le Gandol arrête la surproduction de l'acide urique. Le traitement est de dix jours et coûte 13 fr. 75. Ttes Pharmacies et Pharmacie de Cahors.

**LA PHOSPHODE GARNAL**  
Médication iodotannique phosphatée  
Remplace l'huile de Foie de Morue  
Prix du Flacon : 15 francs  
UN SEUL MODÈLE DE FLACON  
GRANDEUR UNIQUE  
En vente dans toutes les Pharmacies

# Dernière heure

### Mort d'un sénateur

De Paris. — M. Auray sénateur de la Seine, conseiller général et maire de Pantin, est décédé lundi à Aix-en-Provence.

### Quatre accidents d'aviation en Angleterre

De Londres. — Dans la journée de lundi, 4 accidents d'aviation se sont produits en Angleterre : l'un à Saint-Andrews, le 2<sup>e</sup> à Hanworth, le 3<sup>e</sup> à Santford et le 4<sup>e</sup> à Ufford. Les 4 pilotes ont été tués.

### En Espagne

De Barcelone. — Lundi matin, le navire anglais « Endémion » a été attaqué à 16 milles du cap de Tinoso (au sud de Carthagène) par un sous-marin au service des nationalistes. Le navire a sombré en 4 minutes. Le contrôleur du Comité de non-intervention de nationalité écossaise, qui se trouvait à bord du navire a été victime de cette agression. Le capitaine, sa femme et le second mécanicien ont également péri.

### Au pays des Soviets

De Moscou. — La Cour Suprême de Géorgie a condamné à mort M. Garsuchvili, ancien directeur de l'Institut Georgian des recherches scientifiques d'élevage et 4 autres fonctionnaires de cet Institut, convaincus d'avoir fait mourir le bétail avec une herbe vénéneuse.

### L'explosion d'une poudrerie en Italie

De Rome. — Un communiqué officiel attribue à l'imprudence d'un chef d'équipe. La cause initiale de l'explosion de la poudrerie de Segni (Italie), qui a fait 28 morts. Ce chef d'équipe se serait servi d'un ciseau en fer au lieu d'un ciseau en cuivre pour déboucher un tube à gaz comprimé ; des étincelles auraient jailli provoquant la première explosion qui fut suivie d'un incendie.

## AVIS DE DÉCÈS

Madame VESQUE BRU et ses enfants ; Monsieur DESQUINES ; Madame et Monsieur MOINE et leur fille ; Madame et Monsieur CHAZETTE et leur fille ; Madame et Monsieur BENAZET ; Les familles PALANQUE, LASSUS, parents et alliés, ont la douleur de vous faire part du décès de

### Monsieur Jean BRU

survenu dans sa 18<sup>e</sup> année. Les obsèques auront lieu le mercredi, 2 février 1938, en l'Eglise Notre-Dame de Saint-Georges, à 9 heures.

On se réunira à St-Georges, avenue de Toulouse, N° 14, à 8 h. 45.

P.F.C., 71, Bd GAMBETTA, CAHORS

## REMERCIEMENTS

Monsieur Eugène GRANGIE, et les familles CANTAGREL, GRANGIE, CALVY, ARTEIL, PASSEFOND, DELFAU, GIZARD, VALAT, DE BOYSSON, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été prodiguées dans la cruelle épreuve que leur a causée la perte de leur épouse, belle-sœur, tante et cousine

**Mme Marguerite-Noémie GRANGIE**  
Née ARTEIL

et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun de leurs amis, les prient de trouver ici l'expression émue de leurs très sincères remerciements.

**CHEF DE BATAILLON**  
désire louer 15 février de préférence  
**Meublé 3 ou 4 pièces**

et cuisine. Accepterait villa, si pas loin du centre. S'adres. Com' d'Armes, Cahors

## LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée  
Remplace l'huile de Foie de Morue  
Prix du Flacon : 15 francs  
UN SEUL MODÈLE DE FLACON  
GRANDEUR UNIQUE  
En vente dans toutes les Pharmacies

Feuilleton du « Journal du Lot » 4

## UN AMOUR COMME LE NOTRE

par MAGALI

— Bon ! jugea André, cette gamine tétue s'intéresse tout de même à nous...

Il disait « à nous » et pensait « à moi », non sans une secrète satisfaction.

— Voulez-vous une lanterne ? s'enquit le porte-parole de la jeune garde-barrière.

— Merci, j'ai ma lampe de poche, répliqua André avec un brin d'humour.

— Etait-ce là sa seule marque d'intérêt ?

— Alors, bonne route !  
Le volet se referma avec un bruit sec.

André Joranne réprima un soupir. Dans l'ombre, Mme Joranne souriait. Non que la perspective de cette excursion de trois kilomètres dans la nuit inconnue lui fût autrement agréable, mais elle connaissait assez son fils pour s'amuser de sa déconvenue.

— C'est un succès ! conclut-elle, gentiment taquine. Avoue que tu n'as pas préféré autre chose ?

— Evidemment, acquiesça-t-il, amu-

sé à son tour, j'aurais mieux aimé avoir affaire à la petite qu'à ce vieux bougon.

— Je n'en doute pas !... Et maintenant, qu'est-ce qu'on va faire ?

— Dame... suivre le conseil de cet imbécile. Nous n'avons pas le choix. Allons demander le gîte à Fonscoulobre...

— Qu'est-ce encore que ce pays ! soupira Mme Joranne, les mains levées vers le ciel obscur.

— Bah ! nous verrons bien !... Et sans plus tergiverser, André offrit son bras à sa mère et l'entraîna vers le sentier.

### II

Marie-Claude s'éveilla, dans la chambre fraîche, bleutée de chaux neuve. Au dehors, le jour pointait sur les collines, sur les fermes au toit aigü qui s'agrippait au roc, en bas.

« Quelle heure peut-il bien être ? » se demanda Marie-Claude, en se frottant vigoureusement les paupières.

En guise de réponse, des scaux tintaient au dehors. Des semelles de bois claquaient sur les pavés de la vieille cour.

« Six heures ! conclut Marie-Claude. Nanon va à la traite. »

Dressée sur un coude, elle perçut quelque part, dans les bâtiments proches, l'impatience des vaches qui faisaient tinter leur chaîne.

Alors, elle s'étira paresseusement hors des draps. Son bâillement de

jeune animal révéla son palais rose et ses dents luisantes... mais le bâillement s'acheva en frisson.

« Br !... il fait frisquet !... » Elle allait se pelotonner à nouveau au creux tiède des couvertures, quand une idée la redressa.

« Hop ! » fit-elle, dans un grand élan de décision.

Lorsque ses pieds bruns effleurèrent le sol nu, elle esquissa une grimace et se hâta d'enfiler ses chaussons.

Le miroir de sa table à toilette lui renvoya confusément l'image d'un petit visage chiffonné par le sommeil et hérissé de mèches noires.

« Hou ! que tu es laide, ce matin ! » déclara-t-elle à son reflet, en lui tirant une langue malicieuse.

Et puis, s'empêtrant dans sa longue chemise de nuit, toute pareille ainsi à une pensionnaire, elle courut dans la chambre voisine dont la porte demeurait ouverte.

— Maman... Oh ! maman ?... Un coup d'œil au lit dont la courtepointe de guipure tombait soigneusement sur le dos rond du « duvet », un autre coup d'œil à la chaise rangée à sa place, au prie-Dieu, un peu en retrait sous le bûcher, et la jeune fille se convainquit que l'occupante de la chambre était levée depuis un bon moment.

Les yeux noirs de Marie-Claude s'attendrirent.

« Comme elle a dû marcher doucement pour que je ne l'entende pas !... »

Maman chérie !... » Une expression d'adoration fondait les traits juvéniles, mais, tout de suite, avec la mobilité étonnante qui semblait le trait dominant de son caractère, Marie-Claude, toute dansante dans sa robe de percale, courut dans la pièce à côté.

C'était là que, depuis douze ans exactement, depuis la mort de M. Hameline, elle s'endormait quotidiennement sous la tendre protection maternelle.

Elle se lava à grande eau, en s'ébrouant, vive et joyeuse, et chantonnant des bribes de refrains, s'essuya d'une serviette ; puis, vêtue en un tournemain, se précipita vers la fenêtre, toujours sautillant comme un oiseau.

Une bergère s'en allait dans la sente, avec son troupeau de moutons. Des quatre ou cinq chaumines groupées autour du clocher de la pauvre église, venaient des grognements de bétail. Sous le ciel de six heures, — un ciel d'angélus aux tons nacrés, — la vie rustique de ce coin montagnard renaissait.

Marie-Claude regarda au-dessous d'elle les masses rousses des châtaigneraies, huma l'odeur marécageuse qui montait avec les bruits des vallées, amortis et ouatés par l'humidité de l'air, et soup

**PRETS EN 48 H.** par nos soins de 5.000 à 800.000, int. 4%, net Remb au gré à Comm. Indust. Agric. et à Particul. sur ttes garanties même signal. sér. Aide pour construire, s'établir, gerances. Discretion. RIEN D'AVANCE au FONCIER RURAL et COMMERCIAL, 42, rue de Paradis, PARIS, 10<sup>e</sup>

**Bibliographie**

**LA NATURE**

Le numéro de *La Nature* qui vient de paraître débute par un étude sur l'esthétique des ponts suspendus, illustrée d'abondantes photographies prises dans le monde entier, qui permettent de comparer ces travaux d'art aux ponts métalliques étudiés dans un précédent numéro, au point de vue de leurs lignes et de leur harmonie dans les paysages.

Beaucoup de poissons ont une vessie natatoire communiquant souvent avec l'intestin et reliée parfois à l'oreille par une chaîne d'ossetlets. Sur son rôle et son utilité bien des hypothèses ont été faites que M. Rabaud, professeur à la Sorbonne, et Mlle Verrier soumettent à l'expérience.

Sait-on qu'il y eut en France une « fièvre du phosphate » comparable à la « fièvre de l'or » ? M. Gèze vient de parcourir le Quercy, trouvant partout des traces d'anciennes exploitations qui n'ont plus aucun espoir d'avenir.

Le plan du plus grand Paris est en cours d'exécution. On aménage ses accès par des passages souterrains, des dérivations et des élargissements des voies existantes. *La Nature* fait le point de ce qui est fait, se fait ou va se faire.

Il existe en Islande un volcan sous un énorme glacier qui entre en activité de temps à autre. On vient d'observer la dernière éruption qui montre les phénomènes et pose les questions les plus étranges.

Autre mise au point, celle des championnats vénéux et des nouvelles thérapeutiques proposées en ces dernières années. Ajoutez à tout cela les multiples renseignements, informations, inventions, recettes, procédés d'ordre pratique dont chaque numéro de *La Nature* abonde et vous aurez une idée de l'intérêt, de l'utilité de cette belle revue et de la place qu'elle tient dans la documentation scientifique française.

*La Nature*. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à

*L'Industrie*, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

**Le Guide National de la Pêche à la Ligne est paru**

L'édition 1938 de ce Guide est parue. Malgré notre bonne volonté, nous n'avons pu l'établir dans le sens primitivement fixé. Toutefois, c'est un bon premier début. Avec l'aide et l'encouragement de tous ceux qui veulent encourager le sport de la pêche à la ligne, nos éditions futures seront plus détaillées.

Il est envoyé gratuitement à tous les pêcheurs qui en feront la demande à la Revue « Le Pêcheur », Maison du Plateau, Montauban (Tarn-et-Garonne), en joignant 1 fr. 30 pour frais et envoi.

Tous ceux qui joindront 2 fr. 80 en timbres-poste recevront le Guide et l'A.B.C. de la Pêche à la Ligne qui est son complément indispensable à tous les pêcheurs. — *Le Pêcheur*.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

**CARNAVAL DE NEIGE AUX PYRÉNÉES**

Le train de neige, rapide 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, à nombre de places strictement limité partant dans la nuit du vendredi 25 ou samedi 26 février 1938, vous permettra d'aller faire des sports d'hiver aux Pyrénées, à Luchon, Superbagnères, Font-Romeu ou Mont-Louis, en bénéficiant d'une réduction allant jusqu'à 60 0/0.

Brive, départ 1 h. 46 ; Luchon, arrivée, 7 h. 30 ; Font-Romeu, arrivée, 9 h. 30 ; Mont-Louis, arrivée, 9 h. 47.

Retour individuel par les trains du service régulier à partir du dimanche soir 27 février.

Validité des billets jusqu'au 6 mars avec faculté de prolongation de une ou deux fois 4 jours.

Billets complémentaires, d'aller et retour, avec 20 0/0 de réduction et validité spéciale délivrés au départ des principales gares de l'ancien réseau P.-O. Midi pour permettre de rejoindre le train de neige.

Demandez la notice détaillée dans les gares.

**LA PHOSPHODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

**ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents**

**LYMPHATISME :** Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS :** Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE :** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE :** Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE :** des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon : 15 francs

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

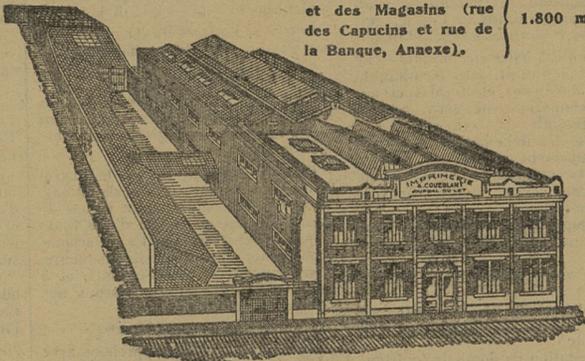
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

**SERVICE D'HIVER 1937-1938**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	OMNIB.
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
PARIS (Orsay) dép.	10	15	17	18	20	21	22	23
PARIS (Aust.) dép.	10	15	17	18	20	21	22	23
LIMOGES (arrivée)	15	29	31	32	34	35	36	37
LIMOGES (départ)	15	43	45	46	48	49	50	51
BRIVE (arrivée)	16	59	61	62	64	65	66	67
BRIVE (départ)	8	14	12	13	15	16	17	18
Gignac-Cressensac	8	50	48	49	51	52	53	54
SOULLAC. dép.	9	12	13	14	16	17	18	19
CAZOUËS	9	19	13	14	16	17	18	19
La Chap.-d-Mareuil	9	24	13	14	16	17	18	19
Lamothe-Fénelon	9	33	13	14	16	17	18	19
Nozac	9	42	14	15	17	18	19	20
GOURDON. dép.	9	55	14	15	17	18	19	20
Saint-Clair	10	4	14	15	17	18	19	20
Dégagnac	10	14	14	15	17	18	19	20
Thédirac-Peyrilles	10	24	14	15	17	18	19	20
Saint-Denis-Catus	10	34	14	15	17	18	19	20
Espère	10	42	15	16	18	19	20	21
CAHORS (arrivée)	10	51	15	16	18	19	20	21
CAHORS (départ)	11	45	17	18	20	21	22	23
Sept-Ponts	11	58	17	18	20	21	22	23
Lalbenque	12	11	17	18	20	21	22	23
Causade	12	18	18	19	21	22	23	24
CAHORS (arrivée)	13	17	19	20	22	23	24	25
TOULOUSE. arr.	14	07	20	21	23	24	25	26

**De Toulouse à Paris par Cahors**

	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.	DIRECT	EXP.	EXP.	RAPIDE
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
TOULOUSE. d.	3	58	9	25	8	35	13	25	15
MONTAUBAN. d.	6	11	10	50	9	17	14	6	16
Causade	6	50	11	15	9	35	—	—	17
Lalbenque	7	25	11	40	—	—	—	—	17
Cieurac	7	34	11	45	—	—	—	—	18
Sept-Ponts	7	44	11	54	—	—	—	—	18
CAHORS... arr.	7	50	11	59	10	9	14	58	18
CAHORS... dép.	8	13	—	—	10	13	15	2	19
Espère	8	27	—	—	—	—	—	—	19
St-Denis-Catus	8	40	—	—	—	—	—	—	19
Thédirac-Peyril.	8	53	—	—	—	—	—	—	19
Dégagnac	9	2	—	—	—	—	—	—	20
Saint-Clair	9	10	—	—	—	—	—	—	20
GOURDON (1) d.	9	23	—	—	10	51	—	—	20
Nozac	9	70	—	—	—	—	—	—	20
Lamothe-Fénel.	9	83	—	—	—	—	—	—	20
CAZOUËS	9	51	—	—	—	—	—	—	20
SOULLAC. dép.	10	4	—	—	—	—	—	—	20
Gignac-Cressens.	10	32	—	—	—	—	—	—	20
BRIVE... arr.	10	57	—	—	—	—	—	—	20
BRIVE... dép.	11	50	16	33	—	—	—	—	21
LIMOGES. arr.	13	22	18	5	—	—	—	—	21
LIMOGES. dép.	13	35	18	14	—	—	—	—	21
PARIS (A.) arr.	18	52	23	33	—	—	—	—	21
PARIS (O.) arr.	19	4	23	35	—	—	—	—	21

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 15.

**Montauban, Cahors à Libos**

	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.	DIRECT	EXP.	EXP.	RAPIDE
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
MONTAUBAN... d.	10	50	14	6	16	35	—	—	23
CAHORS... d.	11	59	14	58	18	20	—	—	23
CAHORS... arr.	7	2	12	—	15	51	—	—	18
Donelle (Arrêt)	7	15	12	—	16	9	—	—	18
Parnac	7	19	12	—	16	16	—	—	19
Luzech	7	28	12	—	16	27	—	—	19
Castelfranc	7	34	12	—	16	35	—	—	19
Puy-l'Evêque	7	44	12	—	16	49	—	—	19
Duravel	7	48	12	—	16	55	—	—	19
Soturac-Touzac	7	55	12	—	17	5	—	—	19
Fumel	8	2	12	—	17	15	—	—	19
LIBOS... d.	8	19	12	—	17	25	—	—	19
LIBOS... arr.	8	24	13	—	17	46	—	—	19

**Libos, Cahors à Montauban**

	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.	DIRECT	EXP.	EXP.	RAPIDE
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
PENNE	6	45	9	15	13	55	—	—	18
LIBOS. dép.	6	48	9	23	13	58	—	—	18
Fumel	6	56	9	37	14	6	—	—	18
Duravel	7	—	9	47	14	10	—	—	18
Puy-l'Evêque	7	6	9	57	14	16	—	—	18
Prayssac (Arrêt)	7	11	10	14	14	22	—	—	18
Castelfranc	7	15	10	17	14	25	—	—	18
Luzech	7	23	10	38	14	33	—	—	18
Parnac	7	28	10	51	14	38	—	—	18
Donelle (Arrêt)	7	32	11	—	14	42	—	—	18
Mercuès	7	35	11	8	14	45	—	—	18
CAHORS	7	44	11	24	14	54	—	—	18
CAHORS	7	45	11	45	17	31	—	—	18
MONTAUBAN	8	53	13	17	19	5	—	—	18

\* Arrêt facultatif sur demande faite : par les voyageurs au Chef de gare pour monter ; au Chef de train pour descendre.